

J'AI DES DIFFICULTES PERSONNELLES ? (problèmes financiers, avec mon entourage, de santé, de motivation...)

- * Je peux demander de l'aide ou un conseil à l'assistante sociale scolaire.
 - * Je peux en parler à un CPE qui me conseillera. Je peux aussi en parler à mon professeur principal, à un professeur avec qui j'ai des affinités.
 - * Le Proviseur et son adjoint sont là aussi pour écouter les élèves qui rencontrent une difficulté majeure, je peux demander à les rencontrer.
-
- * **Si mes difficultés sont financières :**
Je peux demander à rencontrer l'assistante sociale
 - * **Si j'ai des problèmes de santé :**
Je peux demander à rencontrer le médecin scolaire ou l'infirmière
 - * **Si j'ai des problèmes de scolarité :**
Je peux demander à rencontrer les conseillers d'orientation psychologues, je dois alors prendre rendez-vous au bureau des CPE.



J'AI OUBLIE MA CARTE MULTIPASS ?

- * Je vais le signaler à l'Intendance pour obtenir un laissez passer qui m'autorisera à manger à la cantine.

J'AI PERDU MA CARTE MULTIPASS ?

- * je dois apporter à l'Intendance un chèque de 4€ établi à l'ordre de la Sté Applicam pour obtenir une nouvelle carte

J'AI PERDU MA CARTE DE BUS ?

- * Je viens le signaler au secrétariat-élèves qui me remettra un imprimé pour demander un duplicata (payant).

